



**VILLE DE GRACEFIELD**  
Au  de la Gatineau

## AVIS PUBLIC

Est donné par la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, indiquant le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Gracefield pour l'année 2021.

Lundi 11 janvier à 19 h	Lundi 8 février à 19 h
Lundi 8 mars à 19 h	Lundi 12 avril à 19 h
Lundi 10 mai à 19 h	Lundi 14 juin à 19 h
Lundi 12 juillet à 19 h	Lundi 9 août à 19 h
Lundi 13 septembre à 19 h	Lundi 4 octobre à 19 h
Lundi 15 novembre à 19 h	Lundi 13 décembre à 19 h

Les séances ordinaires du conseil se tiennent à la salle de l'Érablière J.B. Caron au 581, chemin Point Comfort à Gracefield.

Raymonde Tremblay  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Raymonde Tremblay, Directrice générale adjointe et greffière adjointe, de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, en publiant une copie sur le site web et facebook de la Ville de Gracefield et en affichant une copie au bureau municipal ce même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22<sup>ième</sup> jour de septembre 2021.

Raymonde Tremblay  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe